



**LABO
CITES**

centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes

Synthèse des ateliers

Evaluation des contrats de ville : quelle place et quel rôle pour les conseils citoyens? 25 janvier 2022

Lors des travaux en ateliers, les participants ont été répartis en quatre groupes, chacun travaillant sur la même grille de questionnements : un retour sur l'évaluation à mi-parcours ; le conseil citoyen en tant que sujet de l'évaluation finale ; le rôle du conseil citoyen dans l'évaluation finale. Voici la synthèse des résultats de cette production collective.

Point de vigilance : les propositions des participants sont, d'une part, nombreuses et ne peuvent pas être appliquées dans leur totalité. D'autre part, certaines de ces propositions sont contradictoires entre elles et c'est au lecteur de faire des choix.

1/ Les conseils citoyens dans l'évaluation à mi-parcours

Sur la quarantaine de participants, plus de la moitié n'était pas en poste au moment de l'évaluation à mi-parcours et ne disposait donc pas des éléments de réponse sur l'évaluation à mi-parcours.

La question des conseils citoyens a été globalement peu interrogée lors de l'évaluation à mi-parcours. Cependant, ont été mis en lumière les freins et les difficultés rencontrés par les conseillers citoyens dans leur mise en place, puis dans leur quotidien. Si certains sites ont commencé à réfléchir à la place et l'apport des conseils citoyens au contrat de ville, la crise sanitaire a mis un point d'arrêt à ces réflexions, posant à nouveaux frais la question de leur inscription dans la durée.

Quant à leur place dans les démarches d'évaluation à mi-parcours, elle est variable selon les sites : dans la majorité des cas, ils n'ont pas été associés à la démarche. Quand ils l'ont été, ce fut à l'occasion d'ateliers, de réunions thématiques, voire de rencontres citoyennes. Ils ont été globalement peu associés directement aux travaux, sauf exception (ex : contribution écrite).





2/ Comment évaluer les conseils citoyens lors de l'évaluation finale ?

2.1 Qu'évalue-t-on exactement ?

- ▶ Faire des conseils citoyens, en tant que nouvelle instance, un des sujets de l'évaluation, au même titre que d'autres instances/dispositifs.
- ▶ Interroger le démarrage des conseils citoyens : comment ont-ils été créés (volontariat/ tirage au sort, si oui, quelles listes ?) ? Quelles ressources ont été allouées ? De quel accompagnement ont-ils bénéficié ? De quelle(s) formation(s) ?
- ▶ Leur fonctionnement, la manière dont ils travaillent ; leur composition (collèges habitant/acteurs locaux) ; le temps passé et pour quelle(s) tâche(s) ?
- ▶ Leur montée en compétence, au regard des investissements pris (formation, communication, accompagnement) : qu'ont-ils appris ? Qu'en tirent-ils ? est-ce que ça a déclenché d'autres engagements (associatifs, de voisinage, politique) ?
- ▶ Valoriser des actions concrètes portées par les conseils citoyens.
- ▶ Leur place et leur rôle dans les instances du contrat de ville.
- ▶ Leur rôle auprès des habitants.
- ▶ Analyser ce que les conseils citoyens ont apporté à la politique de la ville (ex : changement dans les pratiques professionnelles, dans la programmation).
- ▶ Identifier ce qui dans le contrat de ville aura été amené par le conseil citoyen et par les autres partenaires.
- ▶ Leur impact sur les politiques et les services de droit commun.
- ▶ L'impact du dispositif conseil citoyen sur la participation citoyenne d'une manière plus générale
- ▶ Place et rôle des conseils citoyens dans la prochaine génération des contrats de ville.

2.2 Comment on évalue ?

- ▶ Partir de la feuille de route, s'ils en avaient une, et comparer le prévu et le réalisé.
- ▶ Organiser des temps de concertation, construire des scènes avec les conseils citoyens, aux différentes étapes de la démarche évaluative, afin de recueillir leur parole.
- ▶ Faire des entretiens auprès du conseil citoyen, des focus groupe.
- ▶ Demander au conseil citoyen une contribution indépendante, agréger l'avis du conseil citoyen dans le rapport d'évaluation.
- ▶ Travailler sur les recommandations avec le conseil citoyen.
- ▶ Le conseil citoyen est un relais pour mobiliser et aller chercher la parole des habitants (ex : porte à porte, animation dans les maisons de quartier).
- ▶ Interroger techniciens et élus sur leur ressenti quant à l'impact du conseil citoyen dans la gouvernance du contrat de ville.
- ▶ Organiser des temps de travail avec les élus.



2.3 Points de vigilance et questionnements

- ▶ Dichotomie entre faire réfléchir le conseil citoyen sur les grands enjeux et son envie d'être sur des actions locales, du quotidien.
- ▶ Ne pas limiter la participation au seul conseil citoyen, élargir le champ à d'autres instances participatives formelles ou informelles.
- ▶ Que fait-on du conseil citoyen si le territoire sort de la politique de la ville dans la prochaine contractualisation ?
- ▶ Comment évaluer un conseil citoyen qui n'existe plus (et qui pourtant a été actif) ? Réponse : il faut aller chercher la parole de ceux qui ont participé avant (ex : via un stagiaire).
- ▶ Comment implique-t-on dans l'évaluation un conseil citoyen qui démarre tout juste ?
- ▶ Dans quelle mesure est-il possible de parler de sujets délicats (ex : non portage par élu ou État) ?
- ▶ Comment concilier les différentes échelles ? L'évaluation du contrat de ville est pilotée par l'intercommunalité et le suivi des conseils citoyens est souvent du ressort de l'équipe communale. Quel rôle de l'intercommunalité (voire quelle légitimité) pour conduire l'évaluation des conseils citoyens ?

3/ Quel(s) rôle(s) confier aux conseils citoyens dans l'évaluation finale ?

3.1 Pourquoi les associer ?

- ▶ Ils sont légitimes, ils sont parties prenantes du contrat de ville, c'est un vrai partenaire.
- ▶ Ils ont la connaissance du quartier et de ses habitants, ils ont l'expertise d'usage.
- ▶ Ils ont une posture critique, un regard neuf.

3.2 Comme les associer ?

- ▶ Informer le conseil citoyen de la démarche d'évaluation du contrat de ville.
- ▶ Intégrer le conseil citoyen à la démarche au même titre que les autres acteurs/partenaires du contrat. Inviter le conseil citoyen à l'ensemble des groupes de travail, aux instances (comme d'habitude !) et notamment à l'instance d'évaluation s'il y en a une.
- ▶ Connaître les thématiques sur lesquelles les membres du conseil citoyen veulent être associés et les inviter aux groupes de travail ad hoc.
- ▶ Organiser des rendez-vous réguliers avec le conseil citoyen sur le sujet de l'évaluation.
- ▶ Associer le conseil citoyen par le biais du numérique (ex : envoi de questionnaire).
- ▶ Imaginer des rendez-vous informels pour intégrer plus d'habitants (ex : sortie d'écoles, marchés, etc.).
- ▶ Donner envie au conseil citoyen de s'impliquer dans l'évaluation : éviter les sujets trop techniques dans la présentation de l'évaluation. Commencer par des sujets simples. Faire preuve de pédagogie, ne pas les noyer sous des termes ou des acronymes impossibles.
- ▶ Intégrer le conseil citoyen à la réflexion sur la construction des outils, des questions évaluatives, des critères, en amont de la démarche.

- 
- ▶ Intégrer un avis du conseil citoyen dans le rapport d'évaluation : quel regard porte-t-il sur le contrat de ville ? quelles pistes d'amélioration ? Mais ne pas se contenter de leur seul avis car le conseil citoyen ne représente pas forcément tous les habitants et il faut aussi demander leur avis à d'autres habitants
 - ▶ Relecture du rapport d'évaluation, émission d'un avis contradictoire.
 - ▶ Réfléchir à des compensations pour le temps passé sur l'évaluation.

3.3 Points de vigilance et questionnements

- ▶ Représentativité : les membres du conseil citoyen sont-ils représentatifs de l'ensemble de la population du territoire ? Quelle place à la parole des autres habitants hors QPV ?
- ▶ Points d'attention : pédagogie, sincérité, progressivité de l'approche, démarche collective.
- ▶ Ne pas faire de l'évaluation du contrat de ville la priorité des conseils citoyens. Leur priorité, c'est mener des actions dans leur quartier, parler avec les habitants, etc.
- ▶ Être vigilant aux personnes âgées qui ne maîtrisent pas nécessairement les outils numériques.
- ▶ Réfléchir aux horaires des réunions de concertation pour inclure un maximum de citoyens et ne pas toujours faire les réunions au même moment.
- ▶ Que faire d'une parole d'un conseil citoyen qui serait opposée mais argumentée ? Réponse : il faut la prendre en compte, ce qui peut se faire facilement au niveau technique mais peut être plus délicat au niveau politique.
- ▶ Que faire des frustrations sur le projet de rénovation urbaine ou sur d'autres thématiques, sur leur association ou non au contrat de ville, etc. ?
- ▶ Comment faire accepter la légitimité de la parole des conseils citoyens par les autres partenaires surtout s'il y a des tensions ? Réponse : partir sur les réussites et les projets de collaboration passés ; organiser des temps spécifiques en dehors du cadre de l'évaluation pour désamorcer certaines choses trop pointues ou trop tendues.